

# Quelques passages de "La Suisse, Etat de droit?" : Lors de l'"affaire" Kopp

Autor(en): **Kopp, Elisabeth**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **139 (1994)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-345442>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Roumains sont morts, dont 200 000 en se battant contre les nazis. Les chasseurs de montagne, de leur côté, ont plus de 80% de pertes en hommes et près de 100% en matériel. La division est anéantie. Elle n'est recréée qu'en 1947, lorsque les communistes prennent la direction du pays. Elle devient alors une brigade. L'ensemble de l'armée roumaine prend l'Armée rouge comme modèle d'organisation, et les troupes de montagne n'échappent pas à cette règle.



**G. R.** Photo Gilles Rivet

Quelques passages de «La Suisse, Etat de droit<sup>1</sup>?»

## Lors de l'«affaire» Kopp

«L'affaire des fiches est triste. Nous avons été la risée des citoyens de l'Europe et d'ailleurs. Si l'Etat m'a fiché, je m'en réjouis. Ayant la conscience tranquille, je n'ai même pas le désir d'en connaître la teneur. Je préfère la sécurité organisée par un Etat démocratique et libéral, plutôt que d'être fiché ailleurs.» (Pierre Arnold)

### L'objectivité des médias de monopole

«(...) Les médias de monopole sont en mesure de construire et de détruire des personnages. Il existe pour cela une série de méthodes. Par exemple, on invite sans cesse aux émissions les mêmes favoris du Palais fédéral. On les invite systématiquement à

faire des commentaires et on saisit toutes les occasions pour faire mousser leur avis. (...) On peut au contraire pratiquer la discrimination contre ceux qui déplaisent (...); on peut les boycotter complètement et les réduire ainsi, au niveau des médias, à perdre toute existence.» (Rudolf Friedrich)

«En liaison avec le vote populaire sur la suppression de l'armée de novembre 1989, pendant de nombreux mois, directement ou indirectement, dans toutes sortes d'émissions imaginables destinées à la jeunesse ou aux mères de famille, jusqu'à celle du *Wort zum Sonntag*, on n'a cessé de faire de la propagande pour l'initiative.» (Rudolf Friedrich)

### La société vue par les artistes

«(...) l'artiste – et ensuite les intellectuels et les réalisateurs des media – se considère comme opposé à la société et extérieur à elle et, dès lors, spécialement qualifié pour saisir les circonstances et les rapports sociaux. On ne s'est jamais demandé sérieusement, d'abord comment l'artiste pouvait se situer hors de la société et, ensuite, comment il se faisait qu'un don remarquable pour l'usage de la langue, ou de la musique, ou des formes et des couleurs et, encore plus récemment, de la machine à écrire ou de la caméra, impliquait nécessairement un don spécial de connaissance critique en matière de données sociales.» (Richard Merz)

<sup>1</sup>La Suisse, Etat de droit? Le retrait d'Elisabeth Kopp. Textes publiés sous la direction de Jeanne Hersch. Lausanne, L'Age d'homme, 1991. 199 pp.